

Mobilisation des robes noires

Avocats, magistrats et greffiers ont révélé leurs revendications dans le cadre de la journée contre "les chantiers de la justice", lancés par la garde des Sceaux Nicole Belloubet



Mobilisation des robes noires



« Non, ce n'est pas une grève, souligne le bâtonnier **Philippe Morant**, mais une mobilisation de l'ensemble des avocats, des magistrats et des greffiers contre les cinq chantiers lancés par la Chancellerie pour réformer la justice ». Ils étaient ce jeudi 15 février à 10 heures une trentaine sur les marches du Palais de Justice d'Auch pour justement affirmer leurs ressentiments sur ces chantiers.

En premier lieu l'inquiétude provient de la réforme de la carte judiciaire. Il s'agit selon Maître Philippe Morant de « maintenir le nombre de juridictions de plein exercice actuel permettant une vraie justice de proximité et l'accès au juge et donc le maintien du maillage territorial des juridictions ».

Quant aux autres motifs de cette mobilisation, l'ensemble des avocats, magistrats et greffiers dénoncent « un simulacre de concertation de la part de la Chancellerie sur des questions complexes, une absence de transparence et d'étude d'impacts sur les projets, un manque de moyen humain et matériel persistant qui ne peut permettre de répondre aux objectifs affichés, et le caractère illusoire d'une justice totalement numérisée en l'absence de moyen pour sa mise en œuvre et de l'impossibilité pour tous les justiciables d'y avoir accès pour des raisons techniques ou humaines ».

En conclusion les avocats revendiquent que « sur l'ensemble des cinq chantiers de la justice que soit au moins recherché leur accord ».



P1390927.JPG